



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 22 mars 2019

Monsieur Guillaume DRIJARD
Président
Comité de Quartier Saint-Michel
Monsieur Charles MARION
Président
Le Busca, notre quartier

cqsaintmichel@laposte.net
arpsm31-busca@laposte.net

Références à rappeler : JLM/LB/18 077 266 -blg

Messieurs les Présidents,

Lors de la réunion du 25 février dernier concernant le projet culturel d'auditorium et de la Cité de la Musique sur le site de l'ex-prison Saint-Michel à Toulouse, vous le savez, trois scénarios du projet ont été présentés.

Vous trouverez, ci-joint, le courrier que j'adresse ce jour à Monsieur le Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Etienne GUYOT, par lequel je lui précise notamment la préférence pour le scénario n°1.

Bien entendu, je ne manquerai de vous tenir informés de la suite qui sera réservée à ma démarche.

En vous en souhaitant bonne réception,

je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués. Cordialement,
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC

PJ : 1

Toulouse, le 22 mars 2019

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Monsieur Etienne GUYOT
Préfet de la Région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
1 place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9

Références à rappeler : JLM/LB/18 077 266-blg

Monsieur le Préfet,

Permettez-moi de revenir vers vous concernant le projet culturel d'auditorium et de la Cité de la Musique, travaillé en étroite concertation avec l'Etat, et notamment la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sur le site de l'ex-prison Saint-Michel à Toulouse.

Ce projet a fait l'objet en 2018, comme vous le savez, d'une première étape de travail et de concertation menée avec les associations de quartier portant sur l'implantation du projet et son insertion harmonieuse dans le quartier, dans le but de le soumettre à une concertation étendue à tout le quartier.

A cet effet, mon collègue Francis GRASS, Adjoint au Maire en charge de la coordination des politiques culturelles et du mécénat, qui suit cette question dans le cadre de la délégation que je lui ai confiée, a présenté, lors d'une récente réunion publique, le 25 février dernier, trois scénarios représentant des simulations du projet dans l'optique de la concertation publique, engagée notamment avec le Comité de quartier Saint-Michel et l'association des riverains de l'ex-prison.

En amont, ce long travail, réalisé avec la participation active des associations, avait fait l'objet d'une présentation, le 16 juillet dernier, auprès des services de l'Etat.

Pour votre parfaite information, vous trouverez, ci-joint, les trois scénarios envisageables, fruits de ce travail mené en commun lors de la concertation publique.

C'est le scénario n°1 qui a recueilli l'assentiment le plus large, le seul vraiment acceptable pour le quartier.

Celui-ci comprend deux bâtiments de six étages, qui prolongent les deux branches situées à l'arrière de la prison, celles se trouvant juste à côté du projet d'auditorium. Ainsi, la surface construite s'élèverait à 6 400 m².

.../...

C'est également le scénario que je préfère pour sa simplicité et sa meilleure acceptabilité, résultant d'une démarche que les deux Présidents d'association ont, en public, jugé exemplaire, en matière de concertation.

Aussi, au regard de ces éléments, et dans le cadre de la cession, avant que le projet d'auditorium ne puisse être poursuivi et étudié, notamment son financement, je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer une nouvelle estimation du coût de cession de la prison Saint-Michel.

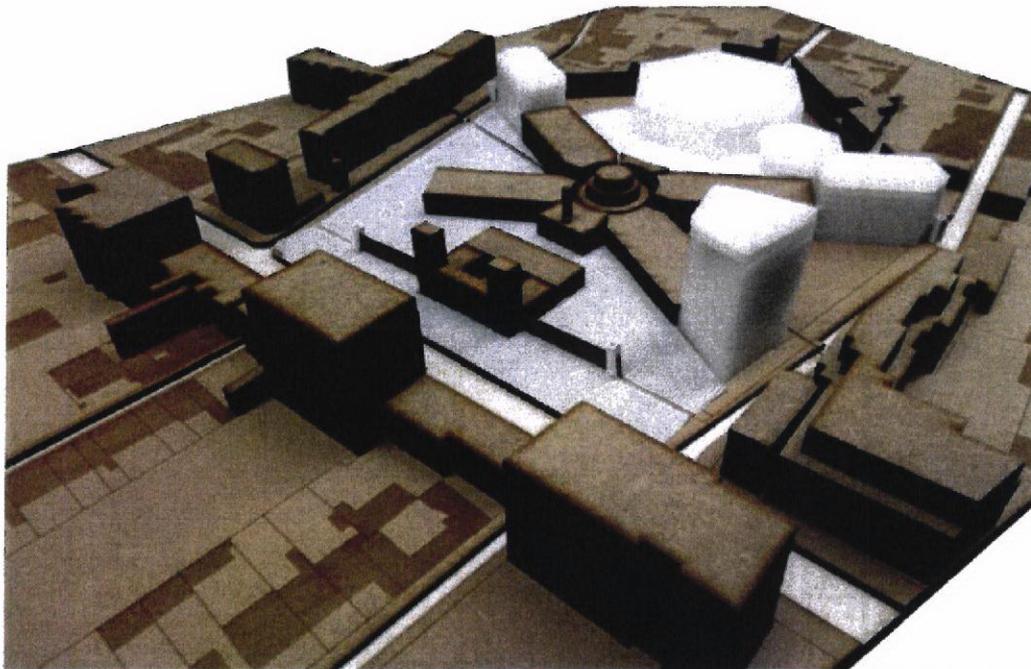
Dans l'attente de vous lire,

je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

et cordiale

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Luc Moudenc", written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line.

Jean-Luc MOUDENC



L'un des scénarii prévoit la construction d'un immeuble de douze étages incluant un projet d'hôtel (©Ville de Toulouse)

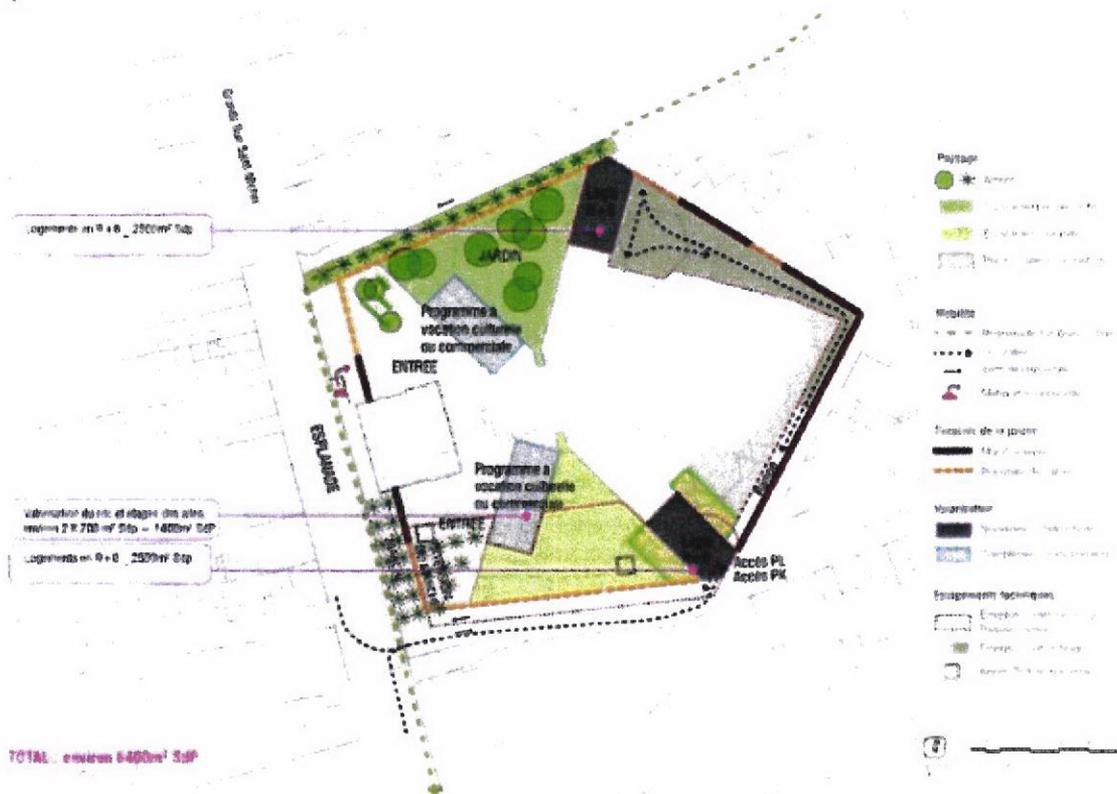
Sur cette base, voici les trois scénarios qui sont mis en balance :

Le scénario 1 : deux bâtiments de six étages

Il comprend **deux bâtiments de six étages** qui prolongent les deux branches situées à l'arrière de la prison, celles situées juste à côté du projet d'auditorium. La surface construite s'élèverait à 6 400 m².

04 LES SCENARI

04.01 Scénario 1



TOTAL : environ 6400m² SdP

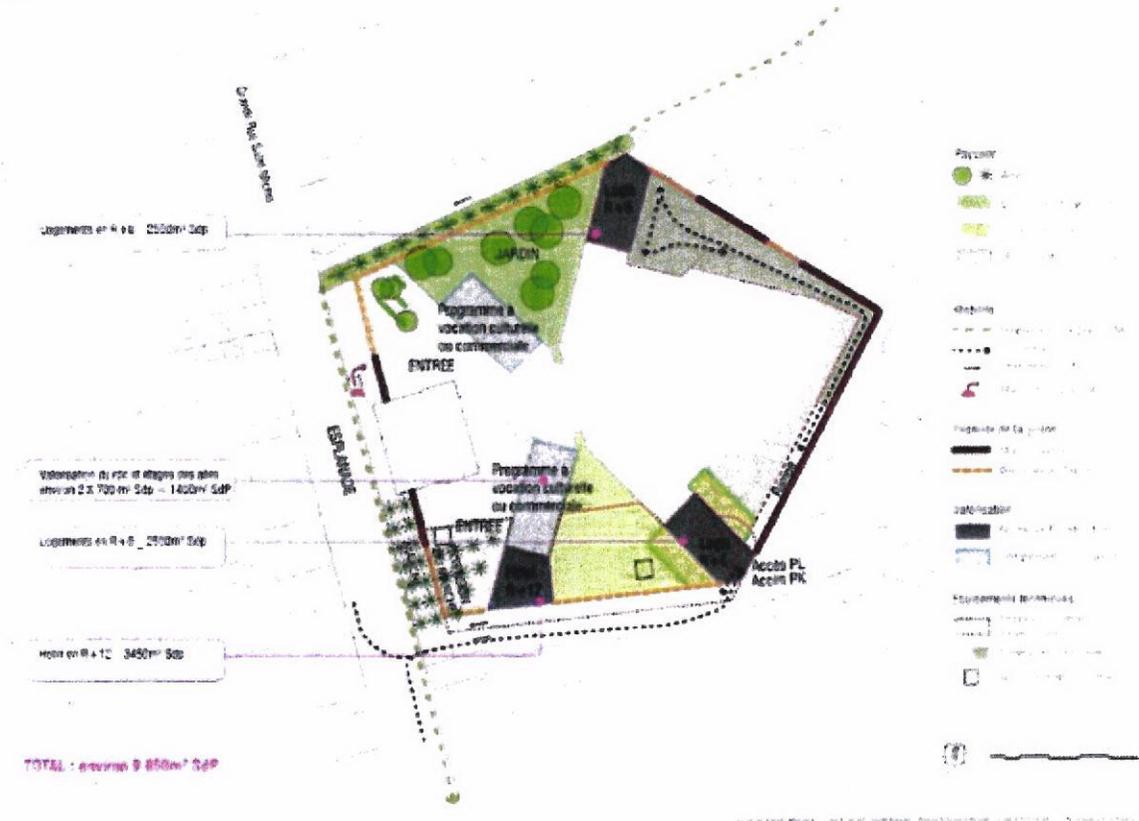
Le scénario 1 prévoit la construction de deux bâtiments en bout de branche (©Ville de Toulouse)

Le scénario 3 : trois bâtiments construits dont un de douze étages

Il reprend quasiment le niveau de constructibilité du scénario 2 avec **9 850 m² de surface construite**, mais cette surface ne se répartirait pas de la même façon. En effet, ce scénario ne prévoit plus la construction des trois bâtiments le long de la rue Saint-Denis mais **d'un seul de 12 étages**.

04 LES SCÉNARIOS

LES SCÉNARIOS



Le scénario 3 prévoit la construction de deux bâtiment en bout de branches et la réalisation d'un immeuble de 12 étages au bout d'une troisième branche (©Ville de Toulouse)

Les riverains optent pour le scénario 1

Ces trois scénarios qui ont été présentés au public recueille un consensus plus ou moins grand. **Le comité de quartier de Saint-Michel** s'avoue « sceptique » quant aux scénarios 2 et 3 qui selon lui « **déséquilibrent** » le site et souhaiterait un scénario intermédiaire permettant de « **sécuriser la cession** » dont ils espère qu'elle s'effectue avant les élections municipales de 2020, « un engagement du maire en 2014 ».

Une cession indispensable avant que le projet d'auditorium puisse être étudié, notamment son financement, plus en profondeur.